



France TV Studio : la société offshore de France TV

En octobre dernier, la direction de France Télévisions est venue présenter aux élus du CSE siège un projet de transfert de l'activité Autopromotion vers FranceTV Studio, un projet pudiquement baptisé pour l'occasion « évolution de l'organisation de l'autopromotion et de la direction artistique au sein de la Direction des Antennes Nationales ». Une évolution, selon la direction des antennes, ne devant impacter que 38 salariés. Mais l'activité autopromotion a toujours eu un modèle de fonctionnement basé sur un recours massif à la précarité. **En réalité, la direction des antennes a tenté de passer sous silence un collectif de plus de 80 intermittents concernés par ce transfert. Des salariés, réalisateurs, rédacteurs, comédiens oubliés et très inquiets pour leur avenir professionnel.**

Au prétexte de « simplifier et optimiser la fabrication de la promotion des antennes de FTV » ou encore de « repenser et redéfinir les missions de toutes celles et ceux qui mettent leur talent au service de la promotion », nous savons que **ce projet a pour principal objectif de réaliser des économies.** Avec ce type d'activité, pour laquelle le recours à l'intermittence est devenu systématique, France Télévisions peut compter sur sa filiale de production, simple SASU, pour imposer des règles moins-disantes aux salariés transférés.

L'exemple de Télématin est là pour nous rappeler cruellement les méthodes utilisées par France Télévisions Studio pour faire le sale boulot demandé par la maison mère. Ce travail semble avoir déjà commencé puisque les quelques réunions organisées entre certains intermittents et leur futur employeur ne laissent rien présager de bon.

Aucun engagement sur le nombre de collaborations pour l'avenir et surtout l'ancienneté reconnue par FTV qui sera remise à zéro après transfert. Quant au respect des métiers, là aussi, les règles vont changer, pour exemple, les réalisateurs risquent de se voir proposer des contrats de chefs monteurs.

Nous ne sommes pas dupes, hier, le transfert d'activité c'était Télématin avec toutes les émissions produites en interne, aujourd'hui c'est le tour de l'autopromotion, et demain ? Ce sera la Fabrique tout entière ?

Depuis plusieurs mois l'UNSA et la CGC ont demandé que les responsables du projet de France Télévisions Studio viennent répondre aux questions des élus. Lors du CSE siège d'avril une motion a même été votée à l'unanimité pour faire entendre cette demande légitime des élus.

Il suffit de lire l'ordre du jour de ce CSE pour avoir la réponse, pas de point prévu concernant le transfert de l'autopromotion. Circulez, y'a rien à voir !

L'UNSA et la CGC ont donc décidé de circuler et ont bien l'intention de ne pas en rester là...

Paris, le 22 mai 2024